

minute, puis dit : « Que vos supérieurs se rassurent : cette crise va passer sans laisser de traces, mais quand votre fondateur *sera glorifié*, votre institut subira une terrible persécution, il sera chassé de France. Ne perdez point cependant courage, la crise ne durera qu'une année, et après votre Congrégation refleurira en France plus vigoureuse que par le passé ».

— Quand le Frère Joseph, supérieur général, vint à Rome pour les fêtes de la Béatification du Vénérable de la Salle, il raconta à ses Frères cette prophétie et les engagea à se préparer à la persécution. Elle ne vint pas. Maintenant que la canonisation, la glorification dont avait parlé le curé d'Ars est faite, la persécution qu'il avait prédite va s'étendre même sur les Frères des Ecoles chrétiennes. Longtemps ils avaient espéré que le gouvernement les aurait épargnés, à cause des services qu'ils lui rendaient et des rapports intimes qu'ils avaient avec l'Université. Leur sort est décidé : ils suivront sur la route de l'exil les congrégations qui les y ont précédés. Il n'y a plus aujourd'hui aucune illusion à se faire à ce sujet. La persécution ne durera qu'une année, disait en 1846 le Vénérable. C'est un motif d'espérance ; et en ce moment où tous les éléments humains font défaut, l'âme chrétienne se rattache d'une façon instinctive à toutes ces vues surnaturelles sur l'avenir, cherchant à y pulser un motif de consolation et un peu de courage pour supporter l'épreuve.

— Toujours à propos du curé d'Ars, on sait que ses reliques sont nombreuses. La dévotion des pèlerins pendant sa vie était cause de pieux larcins qui se trouvent éparpillés un peu partout. De plus, il fut saigné plusieurs fois dans les dernières années de sa vie. On conserva avec soin le sang qui s'écoula. On l'enferma dans des bouteilles cachetées comme de précieuses reliques. Et quand le saint curé fut mort, on distribua de petites fioles, contenant un ou deux centimètres cubes de sang, à de hauts personnages, cardinaux, prélats, évêques, qui en avaient fait une instante demande. Or, chose remarquable, ce sang, recueilli tel qu'il était sorti des veines du Vénérable, est resté constamment liquide, ce qui est contraire à toutes les lois de la chimie organique. Ce cas fut soumis à la Congrégation des Rites qui lui refusa un caractère miraculeux. Des expériences qu'elle fit faire lui permirent de conclure que, dans quelques circonstances, le sang de personnes âgées, affaiblies par les jeûnes et les austérités,